



1- Objet et domaine d'application

Il s'agit d'un prélèvement de selles pour rechercher le(s) microbe(s) pathogène(s) responsable(s) d'une diarrhée (bactéries, virus, levures, parasites).

2- Déroulement du prélèvement

Prélever avant tout traitement antibiotique si possible.

Ne pas faire de recueil de selles en cas d'utilisation locale de pommade d'oxyde de zinc ou de crème Vagisil : toilette nécessaire avant recueil

Pour un examen parasitologique des selles, il est recommandé de procéder à un recueil **3 fois sur une période de 10 jours**.

Prélèvement :

- Se procurer un pot stérile pour le recueil des selles au laboratoire ou dans une pharmacie.
- Effectuer un lavage des mains avant et après le prélèvement.
- Mettre des gants à usage unique si possible.
- Recueillir ses selles dans un bassin propre sans uriner dans le bassin.
- Prélever à l'aide de la spatule (fournie dans le pot stérile) une noix de selles à placer dans le pot stérile à coproculture.
- En cas d'incontinence, prélever directement l'échantillon sur la couche.
- **Pour les enfants, il est possible de prélever des selles directement dans la couche à l'aide de la cuillère fournie dans le pot à coproculture.**

Conservation et transport

Fermer hermétiquement le pot à coproculture et le placer dans un sac plastique.

- Noter sur le pot à coproculture son nom, prénom et sa date de naissance.
- Amener le prélèvement **au Centre de Prélèvement du Centre Ambulatoire du Mâconnais** avec l'ordonnance du médecin prescripteur aux heures d'ouverture du secrétariat (**7h30-16h du lundi au vendredi**). Se munir également de ses cartes de sécurité sociale (carte VITALE) et de mutuelle.
- Le délai entre le prélèvement et l'acheminement au laboratoire doit être **inférieur à 2 heures**. Conserver le pot à coproculture au frigo jusqu'à l'acheminement au laboratoire en cas d'impossibilité de respecter ce délai. **Au-delà de 24 heures, l'analyse sera obligatoirement annulée.**